

Informal document WP.5 (2016) No. 5

Distr. générale
16 septembre 2016

Français seulement

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports**

Vingt-neuvième session

Genève, 5–7 septembre 2016

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

**Transports dans la région méditerranéenne –
Rapport du Centre d'étude des transports pour
la Méditerranée occidentale**

Rapport de suivi des activités du CETMO

Période janvier 2015 – décembre 2015

**Note transmise par le Centre d'études des transports pour la
Méditerranée**

RAPPORT DE SUIVI DES ACTIVITÉS DU CETMO

Période janvier 2015 – décembre 2015

Le CETMO est devenu un instrument de coopération méditerranéenne reconnu internationalement. Depuis 1997, il exerce la fonction de Secrétariat technique du Groupe de ministres de transport de la Méditerranée Occidentale (GTMO 5+5) formé de cinq pays européens et de cinq pays maghrébins, dont la vocation est de promouvoir la coopération dans le secteur des transports en Méditerranée Occidentale et contribuer à renforcer l'association euro-méditerranéenne. Les conclusions issues des conférences ministérielles bisannuelles débouchent sur des propositions de développement du transport dans la région qui sont présentées aux organismes internationaux ayant un pouvoir de décision.

Au cours des dernières années, le CETMO a élargi ses activités à l'ensemble du pourtour méditerranéen, à travers une collaboration avec la Commission européenne (CE), la Banque européenne d'investissement (BEI) et l'Union pour la Méditerranée (UpM) dans la définition de la politique euro-méditerranéenne de transport.

La disponibilité des données sur les flux, les infrastructures et la réglementation des transports internationaux dans la région est essentielle pour la planification des infrastructures et la facilitation des échanges. C'est la raison pour laquelle, un des objectifs principaux du CETMO est d'encourager l'étude et l'identification de priorités en matière de transport international en Méditerranée Occidentale, et ce à travers la mise à jour régulière des données disponibles. Une partie importante de l'activité du CETMO consistera donc à actualiser de façon continue ses bases de données, condition indispensable pour disposer d'informations cohérentes sur le secteur des transports et sur les aspects socioéconomiques de la région.

La coopération pour l'amélioration des conditions de transport se concrétise dans des tâches d'analyse des tendances du commerce, de révision des stratégies de transport à moyen terme entre l'Europe du Sud et le Maghreb, de promotion des infrastructures de transport régionales prioritaires ainsi que d'étude des flux des chaînes de transport et des mouvements de marchandises et de voyageurs dans la région.

Les activités réalisées par le CETMO au cours de la période janvier 2015 - décembre 2015 concernent les quatre grandes axes suivants :

- 1) Secrétariat technique du GTMO 5+5
- 2) Suivi de la coopération euro-méditerranéenne en transport
- 3) Activités internationales à caractère fonctionnel
- 4) Statistiques et bases de données sur les transports internationaux

1. Secrétariat technique du groupe de ministres de transport de la Méditerranée Occidentale - GTMO 5+5

- Participation aux travaux résultant des conférences de ministres de transport de la Méditerranée Occidentale - GTMO 5+5. La 8^e conférence de ministres du GTMO 5+5 a

été tenue à Lisbonne, le 22 octobre 2014 et a permis la passation de la présidence de l'Algérie au Portugal.

Les conclusions de la conférence ont servi de base pour la définition du programme de travail du groupe pour la période 2014-2016, où apparaissent entre autres les points suivants :

- **L'approbation du réseau central des pays du Maghreb**, ce qui les place au même niveau que les pays européens pour l'analyse des connexions entre les réseaux européens et maghrébins.
- L'insistance sur la nécessité d'un mécanisme de financement clair pour les infrastructures en matière de coopération euro-méditerranéenne.
- L'approbation du **plan d'action pour la coordination de la gestion de l'autoroute transmaghrébine**.
- L'approbation des lignes de travail sur la **coopération en sécurité du transport maritime**.

- Tenue de la 21^e réunion du groupe d'experts du GTMO 5+5 à Barcelone, le 13 avril 2015, pour définir le programme de travail du GTMO 5+5 pour la période 2014-2016.

Ce programme a pour objectif d'assurer la continuité du travail réalisée par les présidences antérieures. À cet effet, les activités sont regroupées en quatre grandes axes d'intervention : (i) la coopération institutionnelle, (ii) le réseau multimodal du GTMO 5+5 et ses instruments d'analyse, (iii) les projets prioritaires du réseau multimodal du GTMO 5+5 et (iv) les actions sectorielles.

- Tenue de la 22^e réunion du groupe d'experts du GTMO 5+5 à Barcelone, le 1^{er} décembre 2015, pour faire le suivi des activités du programme de travail du GTMO 5+5.

La réunion a permis de présenter l'état d'avancement du programme de travail du GTMO 5+5 et de mettre l'accent sur la nécessité d'intensifier les relations avec les pays en vue de faciliter l'obtention des informations. Ces informations servent, de façon générale, à alimenter les bases de données et à identifier les aspects susceptibles de devenir les sujets de réflexion de nouveaux projets de coopération pour les pays du groupe ; elles doivent aussi permettre de terminer une étude sur le coût d'achèvement du réseau central du GTMO 5+5. Lors de la réunion, a également été abordé la tenue de deux réunions pour le lancement d'une étude de navigation aérienne dans la région et la création d'un groupe de travail en matière de sécurité maritime (VTMIS).

- Suivi des activités du Secrétariat de l'UpM: en sa qualité de Secrétariat technique du GTMO 5+5, le CETMO travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'UpM, situé à Barcelone ; le transport constitue pour ce Secrétariat un de ses domaines prioritaires de coopération. À cet égard, en novembre 2015, il a signé un mémorandum d'entente avec le Secrétariat de GTMO 5+5.

Dans le cadre de cette collaboration, le GTMO 5+5 et l'UpM ont mis en place un plan d'action pour renforcer la multimodalité de l'autoroute transmaghrébine. Un autre plan d'action concernant l'axe ferroviaire transmaghrébin est également en cours, avec la collaboration de l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen (IPEMED).

Après le séminaire tenu à Tunis en novembre 2014, le CETMO a organisé deux réunions de travail les 11 mars et 22 juillet 2015 et élaboré un rapport décrivant les aspects que ce plan d'action devra aborder, accompagné d'une première proposition de mesures. Ce document a été approuvé par les experts nationaux du GTMO 5+5 et sera présenté prochainement aux organismes compétents du Maghreb afin de pouvoir bénéficier du plus grand soutien possible dans la région.

Le CETMO a également participé au *Transport Core Group* du Secrétariat de l'UpM. Dans le cadre de ce groupe, le CETMO a participé à l'élaboration d'outils d'analyse pour l'évaluation de projets de transport en Méditerranée ; l'UNED y a également collaboré. Ces outils se composent d'un modèle de prévision de flux de transport qui accorde une place importante à l'évaluation socioéconomique des projets de transport (qu'ils soient locaux ou régionaux). Ils se composent également d'un outil d'analyse multicritère qui permet de mesurer le niveau de maturité des projets et les évaluent, entre autres, sur des critères relatifs au transport, à l'économie, l'environnement ou le commerce.

- Le projet du GTMO 5+5 *Achèvement de la partie centrale de l'axe autoroutier transmaghrébin* a été labélisé par l'UpM en 2012.

Au cours de l'année 2015, le CETMO a travaillé avec le Secrétariat de l'UpM sur la promotion de ce projet, notamment au Maroc et en Tunisie ainsi que sur l'élaboration du plan d'action sur les *Actions horizontales pour l'intégration et la coordination de la gestion de l'autoroute transmaghrébine*, qui complète le projet de finalisation de construction de l'autoroute. D'autres actions liées à la facilitation du commerce sont actuellement menées par des organismes internationaux présents dans la région tels que l'Organisation mondiale des douanes ou le projet Euromed RRU. Dans ce sens, le CETMO a présenté une étude sur le commerce extérieur du Maghreb qui décrit les échanges de marchandises par typologie de produits et selon leur volume et valeur économique. Dans le cadre de ce plan d'action, la Banque européenne d'investissement travaille actuellement sur le lancement d'un projet concernant la sécurité routière.

- Le CETMO a participé au séminaire sur la *Connectivité maritime en Méditerranée*, organisé à Marseille par la Banque mondiale et le Centre pour l'intégration en Méditerranée les 12 et 13 mai 2015.

2. Suivi de la coopération euro-méditerranéenne en transport

- Suivi des activités du Forum euro-méditerranéen des transports qui marque les lignes de travail de la Commission européenne, des conclusions de la conférence ministérielle sur le transport de l'Union pour la Méditerranée tenue à Bruxelles en novembre 2013 et suivi du Plan d'action régional pour les transports en Méditerranée II, 2014-2020.

En 2015, le CETMO a fait le suivi de ces activités en sa qualité de Secrétariat technique du GTMO 5+5. Il a participé à la réunion du Forum euro-méditerranéen des transports organisée à Bruxelles le 25 mars 2015 ainsi qu'à la réunion du groupe de travail sur les infrastructures tenue le 6 octobre 2015.

- Au cours de l'année 2015, le CETMO a poursuivi sa collaboration avec la BEI dans le cadre de l'initiative Logismed dont l'objectif est de soutenir la création d'un réseau de plateformes logistiques dans les pays de la rive sud de la Méditerranée.

La BEI a demandé au CETMO de prendre part au projet **Logismed soft**, qui complète l'étude de viabilité et de construction de plateformes logistiques menée par la BEI. Cette partie, promue et coordonnée par la BEI, est financée par des fonds provenant des fonds de voisinage de l'UE d'une part, et des fonds du *MENA Transition Fund* (à travers la Banque mondiale), d'autre part. Le CETMO y participe en qualité de partenaire technique de la BEI à travers deux contrats d'assistance technique signés pour une période de quatre ans. Ces contrats comprennent l'élaboration d'études et de travaux de définition des fonctionnalités et des critères de qualité à prendre en compte pour ces plateformes logistiques, des actions de sensibilisation et de modernisation du secteur logistique public mais aussi privé, un large éventail d'activités de formation ainsi qu'un soutien aux ministères des pays bénéficiaires pour la création d'observatoires de transport et de logistique à l'échelle nationale et régionale. Ces pays bénéficiaires sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie.

3. Activités internationales à caractère fonctionnel

En raison de son statut, le CETMO entretient des relations régulières avec le Comité des transports intérieurs de la CEE-ONU, mais aussi avec les ministres de transport et les organisations nationales des dix pays de la région.

- **77^a session du Comité des transports intérieurs de la CEE-ONU.** Elle s'est déroulée du 24 au 26 février 2015 à Genève. Le CETMO y a présenté le suivi de ses activités à l'échelle méditerranéenne.
- **28^a session du WP5 du Comité des transports intérieurs de la CEE-ONU.** Le groupe de travail WP5, chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports, s'est réuni du 7 au 9 septembre 2015 à Genève. À l'occasion de cette réunion, le CETMO a présenté le bilan des activités réalisées au cours de l'année.
- Coopération avec les ministres des transports et d'autres organismes de Méditerranée Occidentale. En 2015, le CETMO a maintenu ses relations de coopération et ses contacts avec les ministères des transports et les organismes nationaux des dix pays de la région.

4. Statistiques et bases de données sur les transports internationaux

Depuis sa création, le CETMO alimente et met régulièrement à jour ses bases de données sur les flux, infrastructures et indicateurs socioéconomiques de la région. Ces bases de données peuvent être visualisées sur un support cartographique et forment un système d'information géographique utile à l'analyse et compréhension des données qu'elles contiennent.

- Bases de données CETMO : en 2015, le CETMO a continué sa tâche de gestion de ses bases de données sur les flux de marchandises et de voyageurs, les infrastructures et les aspects socioéconomiques. Ces trois bases de données (Flux, Infra et Ase) sont mises à jour selon les accords de travail conclus lors de la dernière réunion des coordinateurs nationaux et constituent un outil indispensable pour la connaissance des transports de la région.

Le CETMO a élaboré un modèle de prévision des échanges commerciaux dans la région avec une assignation aux infrastructures selon une approche multimodale. Cet outil permet de faire une lecture de l'utilisation actuelle et future des infrastructures existantes et prévues, de réaliser des études concernant leur capacité et de détecter les goulets d'étranglement actuels et futurs.

- Harmonisation des statistiques : pour maintenir la qualité des statistiques du CETMO, le centre a poursuivi son travail de révision, d'analyse et d'inventaire des sources d'informations et de documentation sur les transports de la région (examen critique des statistiques obtenues, analyse comparative, description des caractéristiques, homogénéité, compatibilité, etc.).

Barcelone, août 2016